

Cuba explique sa politique antidrogue devant la CELAC et l'Union Européenne



CELAC

Comunidad de Estados
Latinoamericanos y Caribeños

la CELAC et l'Union Européenne pour la lutte antidrogue a rappelé que depuis 1998, Cuba dispose d'une organisation qui regroupe toutes les institutions de l'État et de la société civile impliquées dans la lutte contre ce fléau.

La Havane, 20 mai, (RHC).- Cuba a expliqué sa politique antidrogue au cours de la 19e réunion de haut niveau du mécanisme de coordination et de coopération entre la CELAC, la Communauté des États Latino-américains et Caribéens et l'Union Européenne en matière de lutte antidrogue.

Devant les participants à cette réunion à Buenos Aires, la capitale de l'Argentine, Claudio Ramos, directeur des Relations internationales au ministère cubain de la Justice a souligné que la consommation de drogues illégales ne constitue pas un problème social pour Cuba.

Il a précisé que la consommation de drogues à Cuba ne prend pas la dimension qui accable d'autres pays de la région. Il a rappelé que les trafiquants transnationaux n'opèrent pas en territoire cubain.

Il a relevé que cependant les eaux juridictionnelles de notre pays et son espace aérien sont empruntés systématiquement par les trafiquants.

Le représentant de Cuba à la réunion entre



Radio Habana Cuba